

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 14 (1876)  
**Heft:** 24

**Artikel:** L'ecclierbotâie  
**Autor:** A.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183799>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ut il apprendrait à connaître le mont Blanc, au pied duquel il avait vécu et dont il n'avait jamais pu se faire une représentation quelconque.

### L'auberge de village.

Il est quelqu'un qui connaît mieux les gens de son village qu'un pasteur, c'est un curé; il est quelqu'un qui les connaît mieux que le curé, c'est l'aubergiste.

On ne dit au pasteur que ce que l'on veut; le curé n'entend guère que les femmes et les enfants; l'aubergiste voit les hommes plusieurs fois par semaine, souvent plusieurs fois par jour. Il les voit dans la discréption et la dissimulation, c'est-à-dire de sang-froid et comme ils veulent paraître; il les voit dans le vin, c'est-à-dire dans la vérité, avec leur tempérament vrai et leur caractère. Il assiste à toutes leurs discussions, et connaît leur esprit; il est témoin de leurs marchés — qui reposent toujours au fond d'une bouteille — et voit leur savoir-faire et leur bonne foi; il intervient dans leurs querelles et dans leurs rixes, et sait ne pas confondre l'homme bon et inoffensif avec le pervers et le dangereux. L'aubergiste peut savoir et sait souvent tout cela. Il entend plus de confessions en huit jours que le curé en six mois; il voit la misère et ses causes et ses suites de plus près que le pasteur. L'auberge du village est une ménagerie de ces bêtes féroces qu'on appelle des cancans, et qui font plus de victimes que les tigres du Bengale et les crocodiles du Nil; c'est là qu'ils entrent gros comme des puces, c'est de là qu'ils sortent gros comme des éléphants. Tout y passe, l'ambition du syndic, les idées modernes du régent, la méchanceté des enfants d'aujourd'hui, la vertu des servantes, le procureur et ses exploits, l'huiissier et ses saisies, l'avarice des uns, la prodigalité des autres, les bourses garnies et les bourses plates, et la méchanceté de tous.

L'aubergiste de village pourrait être une puissance; mais la nature ne lui a pas tout donné: il n'est surtout pas assez philosophe, et il aime trop le binocle et le piquet.

Nous nous arrêtons dans une auberge située à l'intersection, à la croisée de deux grandes routes. Une enseigne en fer forgé, plantée dans l'angle de la maison, porte les mots: *A la Croix blanche. Bon logis à pied et à cheval.* La croix blanche, c'est la croix de Savoie, dont on a fait une croix suisse en en tronquant les bras, les deux étant d'argent sur champ de gueules.

Ces sortes d'enseignes sont communes chez nous; de fait, rien ne résiste plus aux orages et à la lumière que ces souvenirs de la servitude. Avec la Croix blanche, nous avons l'Aigle, le Grand Aigle d'Autriche, le Faucon, le Lion d'or, la Tour, le Sauvage et la Tête noire, plus anciens, le Cheval blanc, plus religieux, et l'Ours, ... l'Ours surtout, car il n'était pas de village un peu important qui n'eût son auberge à l'enseigne de l'Ours de Berne, singulièrement démodé aujourd'hui. C'est ainsi que nous

avons la Croix fédérale et l'Ecusson vaudois, depuis 1804; comme dans les villes on a l'hôtel Gibbon, l'hôtel Byron, l'hôtel du Grand-Pont. Toutes ces enseignes sont des dates historiques et sont, en somme, bonnes à conserver. Nous avons déjà, depuis 1874, des *pintes de la Révision*, qui dureront beaucoup moins que les autres; un cafetier a commandé même dernièrement une *pinte de la Réorganisation militaire*; pour peu qu'il ait l'esprit des affaires, ce bon homme s'y prendra à deux fois pour accrocher cette enseigne.

J. D.

### L'ecclierbotâie.

Lé z'autro iadzo on crayâi âi sorciers, que frinnâvon à la chetta, à cambelion su on bâton dè remasse; on crayâi assebin âi châota-bouenne, âi revgneints, âi serveints, âi diablio et âi diabliotins que fasont decé, delé, totè soirtés dè metcheints toirs. On crayâi oncora âi z'énemis, âi tsermaléris et âi présadzo dè totè soirtés; lè criâiès dâi z'agassès, lè pliorâiès dâi pû et lè pétâiès dâi chaulès et dâi trabliès épouâirivon. Oreindräi cein a on pou passâ, mâtôt parâi ien a qu'on adè lão z'idées et cein que l'ont dein la boûla, ne l'ont pas autre part. Yein a onco que crayon que quand l'est qu'on va à la faire, se la première dzein qu'on rencontré est 'na fenna, la faire est manquâïe; et plie la fenna est vîlhe et poueta, plie la faire va mau.

C'étai pè on demâ, on biau dzoi dâo mât dè Mé; lè motsès bordenâvon; lè greliets, ein sublieint, dzelhîvon dein l'herba; lè z'osé tsantâvon et lè pû assebin ein clliouseint lè ge po montrâ que sâvon lão tsanson per tieu, et que n'ont pas fauta dè guegni dâo papâi barbouilli, coumeint lè bouailans dâi sociétâ dè chant. On hommo, cé dzoi quie, sooo sa vatsé dè l'étrâblio po la menâ à la faire dè Lasarraz; l'avâi met on grand tsapé nâi, quasu rodzo, que lâi couvressâi lo cotson; son collet dè tsemise lâi râpâvè lè z'orolhiès et sa potta dè dézo qu'êtai coumeint on revon dè tâtra à la cudra, ravouaccliâvè on bocon et avâi 'na regola que lo fêtu dè sa grossa pipa lâi avâi fê. La première dzein que rencontrâ, se 'na pourra vîlhe fenna qu'allâvè lavâ dâi patins ào borné. A l'avi que l'a ve, stu coo sè fo ein colére coumeint on mâtlio devant on drapeau rodzo; l'einsurté cllia pourra vîlhe ein lâi deseint: Vilhe tsaravoûte! ne manquâvè perein què cein, que te tè trovâi quie; t'einlevâi te pî! Ora, vouaïquie ma faire manquâïe, adieu po veindrâ ma vatsé! » et tot ein faseint lo detertin, sè revrè et raminè sa dzaille à l'étrâblio. Ein passeint découté lo crâo dè verin, la bête épouâirâ pè sè djurèmeints et sè bouailâiès, fâ 'na lanchâ et lo tsampè dein lo crâo; l'ecclierbotâie que cein fe; épolaillâ on fâo dè dzenelhiès qu'êtont su lo fémé. L'arâi tot émelluâ quand s'est râveintâ dè lê dedein.

Ora, après cllia fameusa ecclierbotâie dein lo verin, allâ lâi doutâ sa croyance âi présadzo et surtot à clliâoque po allâ à la faire; lâi est plie eintétâ què jamé et totè lè résous dè quoi que sâi, ne servetront à rein.

Quand l'opinion est bouena, l'est bon dè la rinforsci quand mémo; po cein foudräi däi z'écllierbotäiès, et quand on fä 'na bouna eintrepräisa, n'ein faut pas démouâdré; et se iaväi dè la tisanna dè tétu, foudräi s'ein goncellià comeint däi tåta-vin, tu lè dzoï. On väi avoué grand plisi lè tenäbliès dè la Recafaïoula, académie po lo patois, iô l'est que lè brâvès dzeins que lâi vont travaillon po ne pas lo laissi paidrè. Po lè manteni et lè rinforsci dein lâo bouenès idées, lâo soito souâce tracliâiès dein lo 70 dè la Coûta ào bin dè Lavaux, et souâce écllierbotäiès dein lo 65 d'Yvorne.

A. P.

#### Chignons, perruques et toupet.

Nous demandons pardon à nos lectrices pour les détails un peu prosaïques que nous donnons plus bas sur la chevelure; puissent-ils ne pas trop déillusionner tant de jeunes cœurs qui soupirent et qui s'exaltent à la vue de ces longues et blondes tresses que nous voyons chaque jour flotter sur les épaules de nos jeunes dames et demoiselles.

Voici ce que dit à ce sujet une statistique que nous empruntons à bonne source. C'est impitoyable, cruel, mais c'est vrai :

« Il résulte des comptes-rendus des opérations commerciales de Marseille que, pendant l'année dernière, il est entré dans ce port 75,000 kilogr. de cheveux provenant des contrées levantines de l'Asie Mineure, de l'Egypte, de l'Indoustan, de la Chine, de l'Italie, de l'Espagne.

Mais ce n'est là que le chiffre de l'importation faite par Marseille. Ce serait bien autre chose, si l'on ajoutait celui de l'emploi total de la fabrication annuelle des faux cheveux en France. Sait-on à combien s'élève ce chiffre ? A 130,000 kilogr., soit 130 tonnes, soit le poids équivalent à celui de près de quatre locomotives. Il est entendu que ce poids s'applique aux cheveux provenant de personnes auxquelles, vivantes, on achète la chevelure, ou auxquelles, mortes, on la taille; car il est une autre catégorie de cheveux dont il sera dit quelques mots plus bas.

Toute cette marchandise capillaire, travaillée, crêpée, peignée, cardée, transformée en chignons, perruques, tresses, nattes et bandeaux, etc., donne lieu à une exportation qui produit près de 1,500,000 francs, et qui est prise en presque totalité par l'Angleterre et les Etats-Unis.

On sera bien étonné d'apprendre que ce chiffre fabuleux de kilogrammes de cheveux provenant de tous les pays et récolté en France même, sur des têtes vivantes ou mortes, est insuffisant aux besoins de la mode, aux frénétiques exigences de la chevelure du beau sexe.

Oui, ces 130,000 kilogrammes, ces montagnes de cheveux sont loin d'être à la hauteur de la consommation; il faut faire appel à une autre source, à une autre industrie productive, et cette autre industrie, c'est Paris d'abord et quelques grandes villes qui la pratiquent. C'est le philosophe noc-

turne, le chiffonnier, qui est le fournisseur supplémentaire des matières nécessaires à l'ornement occipital de nos élégantes. Voyez, dans son sac crasseux, des poignées de petits paquets de papier. Ce sont les résidus de la toilette de Paris.

Voici des cheveux de bourgeois. En les retirant du démêloir, elles les enroulent, les enveloppent dans le papier à papillottes et les jettent dans les balayures que l'on dépose à la rue. Ceux-ci proviennent de domestiques qui habitent les étages élevés et qui les jettent par la fenêtre: ils tombent sur le sol; l'eau du ruisseau ou la boue du pavé les arrête et les fixe, et le chiffonnier ramasse les uns et les autres.

Tels que vous les voyez, c'est à ne pas les tenir avec des pincettes, n'est-ce pas? on croit que ce n'est bon à rien. Eh bien! c'est avec ces hideux rebuts que l'on fabrique ces nattes luxuriantes, de toutes les couleurs, de toutes les longueurs pour les femmes, et ces toupet séducteurs pour les céladons plus galants que de raison.

Ces déchets, en apparence sans valeur, peuvent se vendre 5 et 6 fr. le kilogramme. Il y a, pour les acheter, des chiffonniers spéciaux qui les revendent aux petits marchands de cheveux, lesquels les travaillent et les cèdent à leur tour aux marchands en gros, qui les débitent aux perruquiers et aux coiffeurs, et les expédient en province et à l'étranger.

Telle est l'industrie grâce à laquelle la France peut livrer à la consommation intérieure et à l'exportation des milliers de chignons du meilleur goût. »

#### Comme les temps sont changés !

(Une page d'histoire.)

Le général Bonaparte venait de faire subir à l'Autriche des défaites écrasantes, lors de sa première campagne d'Italie, en 1797. Le conquérant, descendant à pas de géant du haut des Alpes, marchait résolument sur Vienne, lorsque intervint le glorieux traité de Campo-Formio. Par ce traité, dont Bonaparte signa les préliminaires, sans trop se préoccuper de l'opinion du Directoire, l'empereur d'Allemagne abandonnait à la France toutes ses possessions des Pays-Bas et consentait à ce que *le Rhin devint la limite de la République sur les frontières de l'Est et du Nord*. Il renonçait à la Lombardie et recevait en échange les Etats de terre ferme de la république de Venise, que Bonaparte venait de démembrer.

Le Directoire ne vit pas sans alarmes un jeune général, porté au premier rang par une seule campagne, décider arbitrairement de la guerre et de la paix; mais l'opinion publique exaltait ses triomphes, et le Directoire n'osant le désavouer, voulut paraître s'associer à sa gloire, en lui accordant, à Paris, des honneurs qui n'avaient, jusqu'alors, été rendus à aucun général.

Il fit préparer une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Cette imposante cérémonie eut lieu dans la cour du palais du Luxem-